



CNSF

Collège National
des Sages-Femmes

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Collège National des Sages-Femmes de France
Hébergé au RSPP, 52 boulevard de Magenta, 75010 PARIS

SOMMAIRE



ÉDITO DU PRÉSIDENT	3
INTRODUCTION	4
ANIMATION DU RÉSEAU	9
RECHERCHE	14
COVID-19	18
LOBBYING	21
INTERNATIONAL	25
PARTENARIATS	28
PROJETS 2021	33
REVUE DE PRESSE	35



Cher.e.s adhérent.e.s et partenaires,

Nous sommes fier.e.s de vous présenter un rapport d'activité 2020 riche d'expériences, de travaux et de rencontres. La crise sanitaire de la COVID-19 nous a demandé de nous adapter, le CNSF a été au rendez-vous.

Ce rapport met naturellement en évidence les recherches et travaux en lien avec la crise sanitaire. Pour cela, nous avons agi dans le cadre de travaux collaboratifs avec d'autres professions médicales mais aussi avec d'autres associations de sages-femmes françaises et internationales.

Cet esprit collaboratif a renforcé la dynamique de notre société savante.

Je tiens à vous remercier pour votre énergie, vos contributions ainsi que vos soutiens de plus en plus nombreux.

C'est un immense plaisir de continuer l'aventure avec vous en 2021, pour que cette année soit aussi féconde en projets au service des femmes, des couples et des nouveaux nés.

Chaleureusement.

Adrien GANTOIS
Président du CNSF

INTRODUCTION





/// PRÉSENTATION ET COMPOSITION DU CNSF

Le CNSF a pour objectif de réunir la profession des sages-femmes au sein d'une structure unique et indépendante, offrant un cadre aux débats professionnels sur :

- La politique périnatale et de santé publique
- La qualité de la naissance
- La recherche en maïeutique et en périnatalité, l'évaluation des pratiques professionnelles et la diffusion des travaux
- La formation continue des sages-femmes

Parce que la profession de sage-femme a besoin d'être reconnue et comprise, il est important que les sages-femmes puissent se regrouper, en toute indépendance dans leur société savante, représentative de la diversité des modes d'exercices (exercice libéral, hospitalier, territorial, et/ou universitaire)

Le CNSF bénéficie d'une véritable reconnaissance de ses pair.e.s et des pouvoirs publics. À ce titre, nous collaborons avec différentes instances :

- La Haute Autorité de Santé (HAS) : travail collaboratif sur les recommandations pour la pratique clinique et l'évaluation des pratiques professionnelles
- Le Ministère des Solidarités et de la Santé : participation au groupe de travail sur la réforme des régimes d'autorisations (Activité obstétrique, néonatalogie, et réanimation néonatale), au groupe de travail relatif à la période périnatale (...)
- Parlements (Assemblée Nationale et Sénat)
- Santé Publique France, INCA, Inserm, Anses, Agence de Biomédecine (...)
- Les instances internationales : EMA (European Midwives Association) et ICM (International Confederation of Midwives)
- Relations interprofessionnelles : Collège de Médecine Générale, La Fédération Française des Réseaux de Santé en Périnatalité, le Collège National des Gynécologues Obstétriciens, Société Française des Anesthésistes Réanimateurs, Société Française de Néonatalogie, Audipog (...)

Dans la lignée de nos actions visant à promouvoir le développement d'un réseau d'associations et de professionnels, le CNSF a inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre de la politique générale établie pour la période 2019-2023.

Notre association travaille en étroite collaboration avec ses adhérent.e.s, à l'aide de ses 4 commissions (Scientifique, Formation, Exercices professionnelles et pratiques cliniques, Internationale) et de son Collegium.

La composition actuelle du Bureau National du CNSF est la suivante :

Poste	Nom	Ville
Président	Adrien GANTOIS	Le Pré Saint Gervais (93)
Présidente d'honneur	Sophie GUILLAUME	Paris (75)
Secrétaire	Myriam KHENICHE	Avignon (84)
Secrétaire-adjointe	Aurore GALMICHE-AGUILLÉ	Niort (79)
Secrétaire adjointe	Sandrine MILLONES	Castres (81)
Trésorière	Michèle ZANARDI	Reims (51)
Trésorière adjointe	Sabine PAYSANT	Maubeuge (59)
Trésorier adjoint	Laurent GAUCHER	Lyon (69)
VP Formation	Christine CHALUT-NATAL MORIN	Voisins le Bretonneux (78)
VP Exercices et Pratiques Cliniques	Nathalie BENET-MANDORLA	Bastia (2B)
VP Communication	Pierre-Antoine MIGEON	Lyon (69)
VP Commission Scientifique	Priscille SAUVEGRAIN	Paris (75)
VP Commission Internationale	Frédérique TEURNIER	Paris (75)
Administratrice	Anne BATTUT	Paris (75)
Administratrice	Christine BLANCHOT-ISOLA	Paris (75)
Administratrice	Anne CHANTRY	Paris (75)
Administratrice	Chloé BARASINSKI	Clermont-Ferrand (63)
Administratrice	Sophie FLANDRIN-CRETINON	Suresnes (92)
Administratrice	Fabienne GALLEY-RAULIN	Verdun (55)
Administratrice	Ingele ROELENIS	Nanterre (92)
Administratrice	Véronique TESSIER	Paris (75)
Administratrice Collegium ONSSF	Caroline RAQUIN	Colombes (92)
Administratrice Collegium ANESF	Garance DE RICHOUFFTZ	Besançon (25)
Administratrice Collegium ANSFC	Martine CHAUVIERE	Dinan (22)

Fort d'une activité en pleine croissance depuis plusieurs années, le CNSF a eu la chance de pouvoir recruter sa première salariée en novembre 2020. Ce poste de Coordinatrice de Projets à temps plein permet à l'association de professionnaliser encore son activité et d'assurer le suivi de ses nombreux projets et engagements.

Le CNSF remercie chaleureusement le Réseau de Santé Périnatale Parisien de l'héberger dans ses locaux du 52 boulevard de Magenta à Paris depuis novembre 2020.

/// LE COLLEGIUM

Le Collegium des associations et syndicats de sages-femmes du CNSF est composé de deux associations (l'ANESF et l'ANSFC) et d'un syndicat professionnel (l'ONSSF) :



L'ANESF est l'Association Nationale des Étudiant.e.s Sages-Femmes. Elle est l'unique organe représentatif des 4000 étudiant.e.s sages-femmes de France réparti.e.s au sein des 32 établissements de formation de sages-femmes.

Selon les statuts, l'ANESF a pour but de :

- Rassembler et de représenter les étudiant.e.s sages-femmes de France afin de défendre leurs droits et intérêts matériels et moraux tant collectifs qu'individuels,
- Participer activement à l'évolution de la formation en sciences maïeutiques et de la profession,
- Fédérer et de contribuer au développement du réseau associatif des étudiant.e.s sages-femmes, à leur formation, ainsi qu'à leur professionnalisation,
- Inciter les étudiant.e.s sages-femmes à devenir acteur.rice de leur citoyenneté à travers une démarche solidaire et d'éducation populaire,
- Être actrice dans les décisions et les actions de santé publique notamment à visée éducative et préventive,
- Affirmer et réaffirmer ses valeurs républicaines que sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité tout au long de son existence

En 2020, l'ANESF a réalisé de nombreux projets :

- Lancement des groupes de travail maître de stage
- Sortie des 10 Engagements suite à un travail avec les organisations professionnelles
- Sortie d'une note ministérielle pour la rémunération des 5ème années dans leur intégralité
- Sortie du Jeu sous la Couette (jeu de société de prévention à la vie sexuelle et affective) dans les différents établissements de formation
- Équivalence auxiliaire de puériculture dès la 3ème année et aide soignant.e dès la deuxième année
- Mise en place d'une stratégie parlementaire



L'Organisation Nationale Syndicale des Sages-femmes (ONSSF) est un syndicat français. Fondé en 1953, il est le syndicat représentatif majoritaire de la profession de sage-femme en France pour tous les modes d'exercice.

Au quotidien, l'ONSSF a pour but de :

- Représenter la profession sage-femme auprès des instances gouvernementales et professionnelles
- Faire reconnaître la profession à sa juste valeur, pour la santé des femmes et pour que le rôle incontournable des sages-femmes soit une évidence pour tou.te.s.

L'année 2020 a été particulièrement intense pour l'ONSSF, qui a mené de nombreux projets :

- Participation active aux réunions inhérentes à la crise sanitaire, tout en maintenant les activités professionnelles de ses bénévoles.
- Communication auprès des adhérent.e.s (qui ont doublé en 2020) et de l'ensemble des sages-femmes
- Avec la CNAM : télémédecine enfin mise en place en urgence, aides financières pour les libéraux (pertes d'activité, équipements de protection individuelle), tests PCR et tests antigéniques, ouverture de négociations pour l'avenant 5
- Avec le Ministère : dotation de masques, tests de dépistage, statut et rémunération des sages-femmes salarié.e.s
- Avec les autres associations de la profession : cellule de crise COVID, Conseil National Professionnel, formation initiale et continue, classification INSEE des sages-femmes
- En interprofessionnel : représentation à l'UNPS, à l'UNAPL, partenariat avec les collectifs existant (CIH, CIU, CSED), discussions avec les organisations syndicales et les autres syndicats représentant les professionnel.le.s de santé.



Créée en 1977, l'ANSFC a traversé les mouvements liés aux événements concernant notre fonction. Initialement dénommée « association nationale des sages-femmes surveillantes chefs » et suite aux différents textes officiels, elle est devenue l'Association Nationale des Sages-Femmes Cadres : ANSFC.

L'ANSFC participe à des groupes de travail (HAS, ministère, ...). Elle répond aux sollicitations des instances (ou se propose) pour réfléchir aux évolutions dans le domaine de la périnatalité.

ANIMATION DU RÉSEAU



FICHES DU CNSF

Cette année encore, le CNSF a poursuivi son activité de production de fiches pratiques destinées aux femmes enceintes ou en projet d'enfant, aux couples et plus largement à leur entourage.

Une nouvelle fiche d'information et de prévention sur le cancer du col de l'utérus a notamment vu le jour.



PRÉVENTION
DÉPISTAGE
SUIVI PERSONNALISÉ
ÉCOUTE
ÉCHANGES
INFORMATIONS
CONSEILS
PRESCRIPTIONS
ORIENTATION

SUIVI GYNECO, PRÉVENTION & DÉPISTAGES

Votre sage-femme vous parle du cancer du col de l'utérus

POURQUOI ?

Le cancer du col de l'utérus est provoqué par des virus très répandus : les HPV (human papillomavirus).

Ces virus, transmis lors des rapports sexuels ou par simple contact au niveau des parties génitales, peuvent entraîner chez les femmes, des modifications cellulaires sur le col de l'utérus, pouvant évoluer en cancer, après plusieurs années.

Dans la plupart des cas, ces modifications ne se manifestent par aucun symptôme, c'est pourquoi le dépistage est essentiel. Plus une anomalie est détectée précocement, plus les chances d'en guérir sont importantes.



Plusieurs autres fiches thématiques (contraception, Entretien Prénatal Précoce, suivi de grossesse, dépistage du cancer du col) ont été actualisées afin d'apporter toujours une information scientifique fiable et à jour.

Le travail se poursuit en 2021 afin de traiter toujours plus de sujets inhérents à la santé des femmes et des nouveau-nés. Un gros travail sur l'allaitement maternel décliné sous plusieurs items clés est notamment en cours de réalisation, ainsi que d'autres fiches sur les addictions, l'interruption volontaire de grossesse ou encore les infections sexuellement transmissibles.

NEWSLETTERS

En 2020, le CNSF a adressé 20 newsletters à ses quelques 5 000 abonné.e.s et adhérent.e.s.

Ces newsletters ont permis notamment de tenir la profession informée de toute l'actualité scientifique de la maïeutique, de communiquer les recommandations liées à la crise sanitaire, ou encore de diffuser des enquêtes sur la pratique en temps de confinement.

Toutes les newsletters sont à retrouver sur [le site du CNSF](#).



/// JOURNÉES SAGES-FEMMES 2020

Le CNSF a organisé les 20 et 21 janvier 2020 à la Cité des Sciences et de l'Industrie la 18ème édition des Journées du Collège National des Sages-Femmes.

Après dix-huit ans de formations sans interruption, ce moment est devenu un rendez-vous incontournable pour les sages-femmes.

Cette année, les thèmes abordés lors des ateliers ou des conférences ont volontairement été variés et pluriels, abordant les sujets les plus pointus scientifiquement comme la salutogenèse, notre relation au stress et au burn-out, ou encore la PMA pour toutes.

Les tables rondes suivantes étaient notamment au programme :

- Organisation de la santé périnatale, avec Serena Debonnet (ICM) et Marie-Pierre Rixain (Députée en charge de la Délégation aux Droits des Femmes à l'Assemblée Nationale)
- Santé mentale pendant la grossesse et la naissance, avec Alain Grégoire et Michel Dugnat
- Prise en charge et accompagnement de la douleur liée à l'accouchement, Julie Bonaface, Chloé Barasinski et Christine Chalut-Natal Morin
- Prise en charge des femmes à bas risques, avec Lucia Rocca-Ihenacho, Anne Chantry et Katrien Beeckman
- Stress : un précurseur du burnout ?, avec Lionel Dagot, Audrey Rouchaud et Agnès Moreau
- Bien-être et stratégie de la bienveillance, avec Victoria Astezan, Nathalie Esparre et Christine Chalut-Natal Morin
- Pratiques obstétricales, avec Jacky Nizard, Patrick Rozenberg et Mathieu Morin
- PMA pour toutes, avec Irène Théry, Jean-Louis Touraine, Michael Grynberg, Alexandra Benoit et Hélène Malmanche

La grande diversité scientifique de ces interventions nous a poussé.e.s à changer le nom de l'événement. Les Journées du Collège sont donc devenues cette année Les Journées Sages-Femmes, car elles sont le rendez-vous de toute la profession sage-femme.

Malgré un contexte compliqué de grève des transports, plus de 700 sages-femmes ont répondu présent.e.s lors de cette édition, qui était également l'anniversaire des 20 ans du CNSF.

//// JOURNÉE À THÈME : LES 1000 PREMIERS JOURS

Le 21 septembre 2020, le CNSF a innové en organisant sa première journée thématique 100% digitale, sur le thème des [1000 premiers jours](#).

Ce sujet central pour la périnatalité s'est également retrouvé au cœur des actualités du Ministère de la Santé et des Solidarités avec la publication en septembre 2020 du [rapport de la Commission des 1000 jours](#), lancée par le Président de la République, et présidée par Boris Cyrulnik.

Plus de 1200 sages-femmes connecté.e.s ont pu profiter de cette journée thématique virtuelle.

Le programme était le suivant :

PROGRAMME

9:00 CONTEXTUALISONS LES 1000 PREMIERS JOURS DE LA VIE

Modérateur : Rémi BÉRANGER

- La convention internationale des droits de l'enfant à 30 ans : que deviennent les droits fondamentaux des enfants en France et dans le Monde ? - *Marion LIBERTUCCI*
- Connaissances scientifiques actuelles relatives aux perturbateurs endocriniens et à leurs effets sur la santé - *Robert BAROUKI*
- L'origine du développement mental de la santé et des maladies, on en parle ? - *Robert BAROUKI*

10:45 DES ENGAGEMENTS VISIBLES EN FAVEUR DE LA SALUTOGÉNÈSE

Modérateur : Sabine PAYSANT

- CHU labélisé IHAB, c'est possible ! - *Damien SUBTIL*
- Comment devient-on maternité éco-responsable ? - *Dominique LICAUD - Corinne DEFRANCE*
- Agir pour bébé : un site internet à destination des parents. Santé Publique France - *Thierry CARDOSO - Nathalie HOUZELLE*

14:00 LIENS AFFECTIFS

Modérateur : Sandrine MILLONES

- Biologie de l'attachement, sous le signe du lien - *Françoise MOLENAT*
- L'accompagnement global à la naissance, un engagement en faveur du lien parental - *Jacqueline LAVILLONIERE*

15h45 IDENTIFIER DES TEMPS PRIVILÉGIANT L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

Modérateur : Sophie GUILLAUME

- La cartographie Urkind au service de l'entretien prénatal précoce - *Nathalie PIQUEE*
- La période des 40 premiers jours du postpartum pour mère : Panorama anthropologique et préconisations pratiques - *Priscille SAUVEGRAIN*
- La dépression du post-partum : une pathologie à dépister - *Romain DUGRAVIER*

Le CNSF diversifie son offre de contenus de formation numérique avec la création d'un MOOC sur l'accouchement.

Ce MOOC a pour objectif de transmettre les connaissances permettant de limiter les interventions médicales aux situations à risque, en respectant la physiologie tout en préservant la sécurité de la naissance.

Il sera composé de plus 6 semaines d'enseignements et de quizz, avec la participation de plus d'une vingtaine d'expert.e.s. Il devrait être rendu public à la fin du premier semestre 2021. L'intégralité du contenu du MOOC sera accessible librement.

Les cours s'adressent en priorité aux sages-femmes, aux gynécologues-obstétriciens, aux pédiatres, aux infirmières puéricultrices, aux étudiants en médecine et en maïeutique, aux cadres administratifs, aux femmes et à leurs conjoints.

Cet outil numérique est effectué avec l'expertise de Pédagogie Numérique en Santé, coordonné par Adrien Gantois et Marjan Nadjafizadeh, et entièrement financé par le CNSF.

RECHERCHE



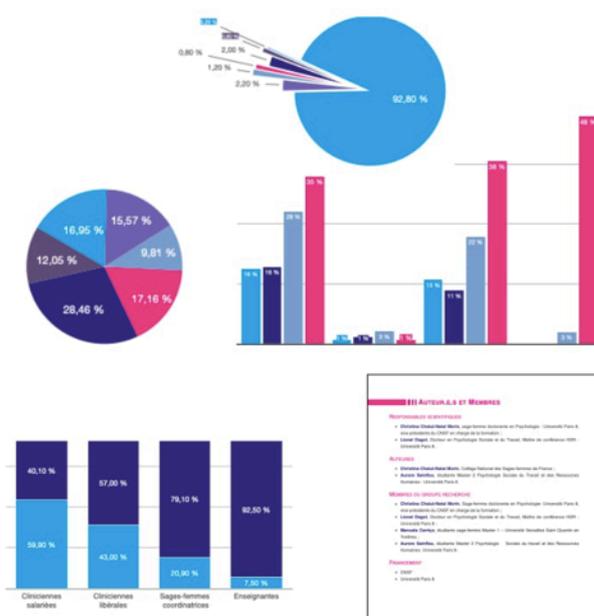
RPC - LES INTERVENTIONS EN PERIODE PERINATALE

Depuis près de 3 ans, les chercheur.e.s Chloé Barasinski et Rémi Béranger coordonnent l'élaboration de Recommandations pour la Pratique Clinique sur les Interventions en Période Périnatale.

Au cours du suivi de grossesse, différents documents de synthèse existent pour guider les professionnel.le.s ou informer les femmes enceintes. Les données de l'Enquête Nationale Périnatale (ENP) nous montrent des lacunes dans le parcours périnatal des femmes, avec des défauts d'information et des actions de prévention non efficaces ou non mises en place. L'ENP pointait également une prévalence élevée ou en augmentation de plusieurs facteurs de risques périnataux. Si certains facteurs ne peuvent être modifiés, comme l'âge ou le diabète gestationnel, une prise en charge adaptée peut être mise en place. A l'inverse, d'autres facteurs peuvent être éliminés ou réduits par des moyens de préventions en amont ou au cours de la grossesse, d'autant que la plupart des grossesses ont été prévues ou planifiées. Aussi, les actions de prévention à l'égard du nouveau-né (mort subite, exposition aux écrans...) doivent également être travaillées, en l'absence de recommandations harmonisées au niveau national. Au final, il existe un réel besoin de formaliser un socle d'informations et d'actions de prévention à délivrer aux femmes depuis la période pré-conceptionnelle jusqu'au post-partum afin de mieux guider les femmes dans leurs habitudes de vie, mais aussi les professionnel.le.s sur le contenu de leurs interventions.

Afin de travailler sur le sujet, nous avons choisi de définir des axes de travail qui seront délimités en début de RPC. Chacun des axes sera basé sur une analyse scientifique de la littérature actuelle, ou à défaut sur une analyse des pratiques en cours en France et à l'étranger. Ces éléments permettront de définir les messages prioritaires et secondaires à délivrer aux femmes, ainsi que leur forme et la période idéale pour les délivrer. Cette année 2020 fut marquée par 3 réunions de groupes virtuelles regroupant 26 expert.e.s, et par la phase de relectures comprenant plus de 85 relecteur.rice.s.

RAPPORT SUR L'ÉVALUATION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL DES SAGES-FEMMES EN FRANCE



Rapport sur l'évaluation de la santé au travail des sages-femmes en France

Volet 1 - Enquête quantitative

Julin 2020

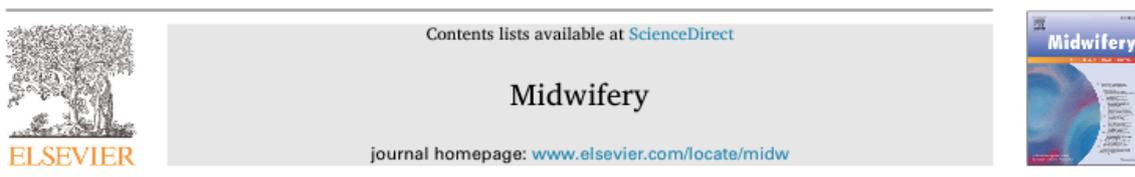
CNSF
Collège National des Sages-Femmes

Le CNSF a présenté le 3 juin 2020 son [rapport sur l'évaluation de la santé au travail des sages-femmes en France](#), coordonné par la sage-femme Christine Chalut-Natal Morin. Mise en place en octobre 2019, cette étude qui recense 2767 réponses a permis de mettre en avant plusieurs constats alarmants (avant même l'impact de la COVID-19) :

- Le syndrome d'épuisement professionnel est un fléau au sein de la profession, avec 31 à 66% de sages-femmes concerné.e.s selon le type d'exercice et le niveau de responsabilités.
- Le conflit vie privée / vie personnelle est l'un des principaux facteurs de risque psycho-social aggravant cet état d'épuisement. L'étude indique que plus de la moitié des sages-femmes effectuent des heures supplémentaires, souvent ni rémunérées ni récupérées.
- D'autres facteurs de risque fortement corrélés au burnout comme la charge de travail importante, les exigences émotionnelles fortes et le manque de reconnaissance ont également été identifiés.
- La question de l'encadrement des étudiant.e.s s'est également révélée préoccupante, la charge et le temps de travail rendant cet exercice complexe pour plus de la moitié des sages-femmes.

Au-delà du précieux devoir de recherche d'information auquel répond une telle étude, ces constats alarmants demandent des actions concrètes des pouvoirs publics. Le CNSF continue d'agir en ce sens et d'alerter les décideurs quant à l'impact d'un tel fléau sur la qualité et la sécurité des soins prodigués.

RECHERCHE EN SOINS PRIMAIRES : PARTENARIAT AVEC LE GROUPE ACCORD



Adaptation of independent midwives to the COVID-19 pandemic: A national descriptive survey

Sophie Baumann^{a,b,*}, Laurent Gaucher^{c,d}, Yann Bourgueil^e, Olivier Saint-Lary^{f,g}, Sylvain Gautier^{f,h}, Anne Rousseau^{a,b}

^a Midwifery Department, EA 7285, Versailles Saint Quentin University, F-78180 Montigny-le-Bretonneux, France

^b Department of Obstetrics and Gynecology, Poissy-Saint Germain Hospital, F-78300 Poissy, France

^c Univ Lyon, University Claude Bernard Lyon 1, Health Services and Performance Research HESPER EA 7425, F-69008 Lyon, France

^d Hospices Civils de Lyon, Hôpital Femme - Mère-Enfant, F-69500 Bron, France

^e Mission RESPIRE, EHESP-CNAMTS-IRDES - EA MOS 7348, 93210 la Plaine saint Denis, France

^f Université Paris-Saclay, UVSQ, Univ. Paris-Sud, Inserm, Équipe soins primaires et prévention, CESP, 94807, Villejuif, France

^g UVSQ, Faculty of Health sciences Simone Veil, Department of Family Medicine, Montigny le Bretonneux, France

^h AP-HP, GHU Paris Saclay, Hôpital Raymond Poincaré, Département Hospitalier d'Epidémiologie et de Santé Publique, Garches, France

Trois sages-femmes chercheur.e.s du CNSF (Sophie Baumann, Laurent Gaucher et Anne Rousseau) ont intégré le groupe ACCORD (Assembler, Coordonner, COmprendre, Rechercher, Débattre en soins primaires) pour développer ses réflexions et recherches en santé sur la prévention et les soins de ville.

Les sages-femmes adhérent.e.s du CNSF ont été interrogé.e.s sur leurs pratiques, et leurs réponses ont permis la publication de [deux rapports](#) et d'un [article scientifique](#) dans la revue Midwifery. D'autres publications sur la télémédecine et les relations ville-hôpital devraient nous permettre d'intégrer notre profession à ces débats de premier ordre grâce à cette collaboration CNSF / ACCORD / UVSQ.

REMISE DES PRIX DE LA BOURSE MAÏEUTIQUE 2020

En collaboration avec la Fondation Mustela, le CNSF offre chaque année une dotation de 10 000 euros pour le développement de projets de recherche en maïeutique pour améliorer la santé périnatale. Ces bourses financent des projets de recherche menés par des sages-femmes et sur le thème de la maïeutique dans le cadre d'une formation universitaire (Master 2, thèse, ou recherche post-doctorale).

Le Comité scientifique d'attribution des Prix et Bourses comprend des sages-femmes de différents secteurs d'activité et des spécialistes, représentant la santé publique et les sciences humaines. Il se réunit deux fois par an pour les activités de sélection, et rencontre les lauréats pour la remise des prix.

En 2020, les lauréates de la Bourse Maïeutique étaient Clara Rollet et Dahlia Tarwat, récompensées pour leurs travaux respectifs sur La sécurité des soins prodigués en Maisons de Naissance, et les Mécanismes de la dépression post-natale.

Pour en savoir plus et connaître les lauréats des années antérieures : [Fondation Mustela – prix maïeutique.](#)

PRIX COMMUNICATION DU CNSF



Afin de participer à la promotion et à la diffusion des résultats de travaux scientifiques en maïeutique, le CNSF lance chaque année un appel à candidature pour des communications orales et affichées (posters).

L'année 2020 a été celle d'un tournant pour les communications scientifiques des Journées Sages-Femmes avec l'organisation de communications orales pour la première fois, en plus des communications graphiques.

Dix travaux de recherche menés par des sages-femmes ont pu être présentés en conférence et dix-neuf travaux ont été affichés sous la forme de poster. Devant le succès de cette nouvelle organisation, la mise en avant de communications orales se poursuivra pour les Journées Sages-Femmes digitales de 2021.

COVID-19



/// MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE CRISE SAGE-FEMME

Le CNSF a été au premier rang lors de la crise de la COVID-19, et a notamment rédigé les premières préconisations dans le champ de la périnatalité.

Le 20 mars, sur initiative du CNSF, la cellule de crise COVID-19 Sage-Femme a été créée, pilotée par Pierre-Antoine Migeon et Éléonore Bleuzen.

Cette cellule de crise a été à l'origine de : 18 réunions de crise, 5 communiqués de presse aux SF, une Lettre ouverte au Ministre des Solidarités et de la Santé et au Directeur Général de la Santé et un site internet COVID et Grossesse.

En parallèle, une cellule de veille scientifique a été mise en place au sein du CNSF. Cette cellule a également participé aux enquêtes Covid Flash.

Le CNSF a participé activement à la rédaction des Recommandations de la HAS relatives à la continuité du suivi des femmes enceintes ainsi que des recommandations relatives au suivi post natal des femmes et de leur enfant ainsi qu'à leur actualisation.

Le CNSF a également participé conjointement avec l'ONSSF et l'ANSFL à la rédaction de la fiche pratique relative à l'activité des sages-femmes libérales durant la crise.

Enfin, le CNSF a publié quelques jours avant la levée du confinement les préconisations relatives à la reprise de l'activité.



/// PRÉCONISATIONS RELATIVES À LA CRISE SANITAIRE

Grâce à la complémentarité de nos expert.e.s scientifiques et des sages-femmes nous faisant remonter les problématiques de terrain, nous avons publié des préconisations afin d'adapter la pratique clinique des sages-femmes en période de confinement.

Tous ces documents sont accessibles sur [le site du Collège](#).

/// ALLONGEMENT DU DÉLAI DE RÉALISATION DE L'IVG

Durant cette crise, le CNSF s'est également engagé pour le maintien de l'accès à l'IVG en période de crise sanitaire en soutenant l'allongement de l'IVG.

Cette demande a été entendue, et le délai de réalisation des IVG en ville a été étendu à 9 SA, selon les conditions définies par la Haute Autorité de Santé (HAS) dans ses « [Réponses Rapides](#) » [du 9 avril 2020](#) et les [modalités publiées au Journal Officiel le 15 avril 2020](#).

Cette prise en charge peut être effectuée par téléconsultation, y compris la consultation de prise de médicament. Le consentement libre et éclairé de la patiente reste indispensable à obtenir.

/// CRÉATION D'UN FONDS DE SOUTIEN SAGES-FEMMES

Dans l'optique de mieux accompagner les projets portés par le CNSF, le Conseil d'Administration a décidé de la création d'un Fonds de Dotation : le Fonds de Soutien Sages-Femmes. Il a été créé en juin 2020.

Ce Fonds de Soutien est un outil clé pour mener à bien les projets du CSNF, et donner des garanties supplémentaires sur la solidité de notre structure à nos partenaires. C'est un nouveau pas dans la professionnalisation du CNSF, qui nous permettra d'accompagner toujours mieux la recherche en maïeutique et les sages-femmes sur le terrain.

LE
FONDS DE SOUTIEN
SAGES-FEMMES

LOBBYING



INSTITUTIONNEL

EXPÉRIMENTATION DE L'IVG INSTRUMENTALE



Echange avec Marie-Pierre Rixain, représentante de la Délégation des Droits des Femmes à l'Assemblée Nationale

La défense du droit à l'avortement est une des priorités du CNSF. Dans ce cadre, le Collège demande depuis plusieurs années à ce que les sages-femmes puissent exercer les IVG chirurgicales afin de répondre à un besoin de santé publique.

À plusieurs reprises, le CNSF a été auditionné par le Sénat et l'Assemblée Nationale et a toujours exposé explicitement cette demande. Celle-ci a été comprise et reprise notamment par la Délégation des Droits des Femmes, présidée par Marie-Pierre Rixain, députée de l'Essonne, consciente de l'importance d'augmenter le nombre de professionnel.le.s pouvant réaliser cet acte.

Une avancée inédite sur cette question s'est matérialisée par l'[article 70](#) de la Loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021, autorisant, à titre expérimental pour une durée de 3 ans, les sages-femmes, justifiant d'une formation complémentaire obligatoire, à pratiquer les IVG chirurgicales.

ALLONGEMENT DU CONGÉ PATERNITÉ

Le CNSF défend depuis de nombreuses années l'allongement du congé paternité. Les données scientifiques sur le sujet sont sans appel et convergent toutes vers la nécessité d'un allongement des congés liés à la naissance, et notamment du congé paternité, tant pour des raisons liées au bien-être du nouveau né que pour lutter contre les inégalités femme-homme. Le CNSF a de nouveau exprimé cette demande au Ministère des Solidarités et de la Santé dans le cadre des concertations sur les « [1000 premiers jours](#) ».

Cette demande a enfin été entendue cette année, et matérialisée par l'[article 73](#) de la Loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021, qui allonge la durée du congé de paternité et d'accueil de l'enfant de 11 jours consécutifs à 25 jours, et de 18 jours consécutifs à 32 jours en cas de naissance multiple.

Il est introduit également une part obligatoire du congé paternité –une interdiction d’emploi– pendant une période de 7 jours composée de :

- la période de 3 jours de congé de naissance ;
- et la période de 4 jours consécutifs qui la suit.

Si cet article, adopté le 14 décembre 2020, permet une avancée majeure pour les co-parents, le CNSF continuera à préconiser la nécessité d’une évolution sociétale majeure sur la question des congés liés à l’accueil d’un.e enfant.

/// EXPÉRIMENTATION DES MAISONS DE NAISSANCE

Le CNSF a été moteur dans la demande d’expérimentation des Maisons de Naissance, et a soutenu l’initiative depuis 2014. Alerté par le Collectif des Maisons de Naissance en 2018 sur le manque de volonté politique d’évaluer cette expérimentation, prévue par la loi, le CNSF a initié un [rapport d’étude sur la qualité des soins prodigués en Maisons de Naissance en France](#), en collaboration avec l’INSERM.



Présenté en novembre 2019, celui-ci démontre un niveau de sécurité satisfaisant et une très faible fréquence d’interventions, comparables aux Maisons de Naissance internationales. Ce rapport fut déterminant dans la pérennisation des Maisons de Naissance en France.

Il a permis notamment l’adoption le 14 décembre dernier de l’[article 58](#) de la Loi n° 2020-1576 du 14 décembre 2020 de financement de la sécurité sociale pour 2021, prévoyant la pérennisation des Maisons de Naissance ainsi que la création de 12 maisons de naissance supplémentaires sur le territoire français d’ici deux ans.

Deux amendements ont également précisé l’organisation des Maisons de Naissance en :

- Confiant aux sages-femmes la direction médicale des Maisons de Naissance ;
- Réservant la création des Maisons de Naissance à un collectif de sages-femmes et non à une sage-femme seule.

DÉCRETS DE PÉRINATALITÉ

Suite à sa contribution sur l'organisation des plateaux techniques et effectifs des sages-femmes, le CNSF s'est engagé dans le cadre de la Commission des 1000 jours afin de faire valoir le rôle si essentiel des sages-femmes dans le volet post natal.

Ce travail n'a malheureusement pas suffisamment porté ses fruits dans le cadre de la Loi de Financement de la Sécurité Sociale de 2021.

Le CNSF a donc entamé avec son Collegium et le soutien d'Anna Roy un plaidoyer, qui a pris la forme d'une tribune dans le *Nouvel Obs*, co-signée par de nombreuses personnalités de la santé périnatale : [Une femme, une sage-femme](#).

En effet, bon nombre d'articles scientifiques révèlent l'importance d'un suivi continu durant le travail et l'accouchement, ainsi qu'un lien privilégié avec une sage-femme référente.

Cette première prise de conscience collective, inhérente à la crise systémique de notre système de santé périnatal, devra s'amplifier au cours des débats du Projet de Loi de Financement de Sécurité Sociale 2022.

INTERNATIONAL





CANDIDATURE POUR LE PROCHAIN CONGRÈS DE L'ICM

Lors des Journées Sages-Femmes, le 20 janvier 2020, la Ville de Paris (représentée par Jean-François Martins) et le CNSF ont officiellement annoncé la candidature de Paris pour la co-organisation du Congrès International de l'[ICM \(International Confederation of Midwives\)](#) de 2026.

L'ICM joue un rôle clé dans la représentation des sages-femmes à travers le monde. Elle représente plus de 140 nations, et fait la promotion de notre profession auprès de nombreuses instances internationales, pour la santé des femmes, des couples et des nouveaux nés.

Le développement de la recherche en maïeutique, nous oblige à renforcer les liens avec cette instance si essentielle, dans le partage d'expériences et de pratiques.

À ce jour, la candidature de Paris pour 2026 est en phase finale avec celle de Lisbonne. Nous sommes, conjointement avec La Ville de Paris, très déterminés à organiser ce congrès et à y accueillir des sages-femmes du monde entier.



CNSF

Collège National
des Sages-Femmes
de France

In Paris, December 19th, 2020

Dear ICM Board colleagues,

It's an honor for Paris to run for the ICM Congress finals. Our organization committee is highly motivated to gather midwives from all over the world in our beautiful city, and promote women and children health. It has been quite a year for the Collège National des Sages-Femmes de France.

The COVID-19 Pandemic has forced us to adapt and completely reconsider our medical practices. In order to support this national effort and provide french midwives the tools they needed, the CNSF has positioned itself as a leader. We empowered our profession with COVID-19 practical medical guidelines; fought for teleconsultation in order to maintain safe gynecological monitoring; and secured the right to abortion by negotiating an exceptional two weeks delay on the usual laws.

However, this health crisis has not kept us from our all-time priorities.

Developing french birth centers has been one of our greatest challenges for the past years. Our lobbying actions, based on the successful results of our birth centers evaluation, enabled us to convince our parliament to expand the birth centers experimentation in France. We could never have achieved this result without the precious help of the MUNet.

Reaching gender equality within both the households and the research area has been a priority for us as well. In 2020, we highly contributed to the doubling of the paternity leave in France. Meanwhile, we strived to give midwives access to quality universitarian careers and managed to create the first midwifery department in National french universities and research departments.

Our struggle for women rights also led to us to bring our medical expertise to an unprecedented level : french midwives are now on in capacity to experiment instrumental abortions.

All of these successes and challenges to come have to be shared with the ICM. We need to be united in order to strengthen our profession on an international level and share best practices from all over the world.

Hosting the ICM Congress either in 2026 or 2029 would therefore be a great privilege for the CNSF.

Strategically, an extremely attractive destination like Paris will guarantee a great attendance to the congress. When an international gathering is hosted in our city, we observed an increase of 20% attendees just because of the "Paris" effect. Moreover, you will offer to your delegates to travel to a European central location easily accessible from all over the World.

Whether your decision goes for 2026 or 2029, our Paris team will be dedicated to ensure the most successful and smooth running ICM Congress ever.
Best regards.

Adrien GANTOIS

Président du Collège National des Sages-femmes de France

President.e@cnsf.asso.fr

www.cnsf.asso.fr

COLLABORATION AVEC LE MUNET DANS LE CADRE DU PROJET MAISONS DE NAISSANCE

Suite au Rapport sur l'Évaluation des Maisons de Naissances en France, Le CNSF s'est rapproché du réseau [MUNet](#). Il s'agit d'un réseau international de sages-femmes clinicien.ne.s et chercheur.e.s qui contribuent scientifiquement à l'évolution et au développement des Maisons de Naissance à l'échelle internationale. Le MUNet a pour mission la formation, le plaidoyer, la production de recommandations ainsi qu'une mission de recherche.

Cette coopération nous a permis d'appuyer l'intérêt des maisons de naissances en France. Lucia Rocca- Ihenacho, représentante du MUNet et sage-femme chercheuse à l'Université de Londres, accompagnée d'Anne Chantry du CNSF, ont pu être auditionnées au Sénat à ce sujet après leur intervention aux Journées Sages-Femmes 2021.



In Paris, December 21th, 2020

To whom it may concerns,

By way of introduction, I am Mr Adrien Gantois, President of the French Midwifery Association – Collège National des Sages-Femmes de France –
Our association provides guidance and support to 20 000 midwives across France and 498 maternity services.

Research on birthplace and models of care led by academics at City, University of London has shown that low-risk women giving birth in Midwifery Units (MUs) have better outcomes, at lower cost, with better experiences compared to Obstetric Units. This research was crucial for developing policy and legislation in France in support of MUs and eventually for the implementation of the first five MUs in France in 2015. Our collaboration with MUNet started in early 2020 when we invited Dr Rocca-Ihenacho to present at the National French Midwives Association event "Journées Sages-femmes". In that occasion we organised several stakeholder meetings in collaboration with service users' representatives, journalists and French academic Dr Anne Chantry. MUNet collaborated with us and provided a letter of support to be presented to the French Senate among other documents and testimonies by other experts.

As a result of this collaboration a new legislation was passed in Parliament on December 14th 2020*, allowing the 8 existing birth centres to continue their activity and planning for others to be created. We are expecting 12 additional MUs to open in 2021 and 2022.*

Since the beginning of this collaboration a multi-national collaboration between France, Belgium and Switzerland has started, to translate the MU Standards in French and launch the document in Spring 2021. This initiative will be crucial to support the implementation and continuous improvement of new MUs as well as the strengthening of the existing ones.

Some MUs in France have agreed to be part of a project to test the Midwifery Unit Self-Assessment (MUSA)-Toolkit and we are really pleased about this collaboration as it will provide a Toolkit to support the constant improvement of our MUs. We are looking forward to continue our collaboration with MUNet in many years to come.

Best regards.

Adrien GANTOIS
Président du Collège National des Sages-femmes de France
President.e@cnsf.asso.fr
www.cnsf.asso.fr

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Adrien Gantois', written over a horizontal line.

* [Loi n°2020-1576, December 14th 2020](#)

PARTENARIATS





HAS, INCA (...) : PARTICIPATION AUX RECOMMANDATIONS

Partenaire	Thématique	Référent.e.s
Ministère des Solidarités et de la Santé	Groupe de travail Enquête Nationale Périnatale 2021	Adrien GANTOIS
	Groupe de travail Entretien Périnatal Précoce	Sophie GUILLAUME
	Violences gynécologiques et obstétricales	Myriam KHENICHE
	Stratégie nationale en santé sexuelle	Michèle ZANARDI Marina SALOMÉ
	Groupe de travail vaccination	Yann SELLIER
CNGOF	Recommandations courbes de croissance	Myriam KHENICHE
	Commission inégalités sociales et parcours de soins	Priscille SAUVEGRAIN
CNP - SF	Groupe de travail Décrets Périnatalité	Myriam KHENICHE
	Groupe de travail parcours pluriannuel du DPC	Sophie CRETINON
CSI	Développement professionnel continu	Sophie CRETINON
HAS	Recommandations sur les prolapsus	Sophie CRETINON
	Recommandations sur l'IVG médicamenteuse	Patricia PIETRI
	Réponses rapides COVID : femmes enceintes et accouchées	Éléonore BLEUZEN Pierre-Antoine MIGEON Anne ROUSSEAU Laurent GAUCHER Chloé BARASINSKI Adrien GANTOIS Sophie GUILLAUME Yann SELLIER Pauline BLANC-PETITJEAN
ANSM	Prévention de la carence en vitamine D chez l'enfant	Nicolas DUTRIAUX
Alliance francophone pour la santé périnatale	Santé mentale et périnatalité	Sophie GUILLAUME Sarah BENJILANY
IHAB	Comité d'attribution du label IHAB	Sabine PAYSANT
INCa	Dépistage cancer du col	Nathalie BENET-MANDORLA
	Organisation des programmes de dépistage/HPV	Nathalie BENET-MANDORLA
	Indicateurs de qualité et de sécurité des soins spécifiques au cancer de l'ovaire	Adrien GANTOIS Michèle ZANARDI
MUNet	Groupe de travail traduction standards MUNet	Anne CHANTRY Sandrine MILLONES
CNEOF	Recommandations pour l'échographie obstétricale	Pierre-Antoine MIGEON Frédérique TEURNIER

/// CNAM : ÉVALUATION DU PRADO MATERNITÉ

Le CNSF a été invité par la CNAM à participer à l'évaluation médico-économique du service de retour à domicile PRADO Maternité.

Deux de nos expert.e.s scientifiques en maïeutique, Anne Rousseau et Laurent Gaucher, ont contribué à la formulation du cadre d'analyses statistiques de cette évaluation. Ce travail s'achèvera par la parution d'un article au premier semestre 2021.

/// FONDATION DE FRANCE : EXPÉRIMENTATION DES BILIRUBINOMÈTRES

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et devant l'importance d'éviter des infections nosocomiales, le CNSF s'est interrogé sur la pertinence de l'utilisation de bilirubinomètres transcutanés en ville.

Soutenu par la Fondation de France, le CNSF a offert 23 bilirubinomètres à des sages-femmes libérales. Ils ont été distribués à des sages-femmes de Seine Saint Denis (93) et Lyon (69).

Ces sages-femmes seront ensuite interviewé.e.s pour décrire et comprendre les différentes perceptions de l'ictère néonatal, les organisations de travail et les relations interprofessionnelles autour de la prévention, du dépistage et de la prise en charge de ces ictères, et leurs évolutions suite à l'acquisition de bilirubinomètres transcutanés par les soignant.e.s.



Cécile Cazé (Sage-femme Coordinatrice du Réseau de Périnatalité NEF) et Adrien Gantois (Président du CNSF) lors de la signature de convention CNSF / Sage-femmes libérales du 93 pour l'expérimentation des bilirubinomètres

MSA : PROJET EDUC'TOUR

Le CNSF s'engage pour le projet Educ'tour afin de favoriser l'exercice coordonné autour des usager.e.s. Cette action répond à la volonté du CNSF d'inclure la maïeutique comme discipline incontournable des soins primaires.

Le projet Educ'tour, développé par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Franche-Comté en partenariat avec l'Association Française pour le Développement de l'Education Thérapeutique (AFDET) est destinée aux étudiant.e.s des filières médicales et paramédicales en fin de cursus universitaire. Elle vise à faire découvrir l'exercice professionnel en milieu rural et promouvoir le travail coordonné.

Construite progressivement, cette action s'est étoffée à la suite des retours des participant.e.s qu'ils soient étudiant.e.s ou professionnel.le.s. Aujourd'hui, l'Educ'Tour comprend un séminaire interprofessionnel de formation qui réunit les étudiant.e.s, suivi d'une journée terrain en milieu rural qui consiste à plonger les étudiant.e.s dans le territoire d'application choisi pour rencontrer les acteurs de santé du territoire.

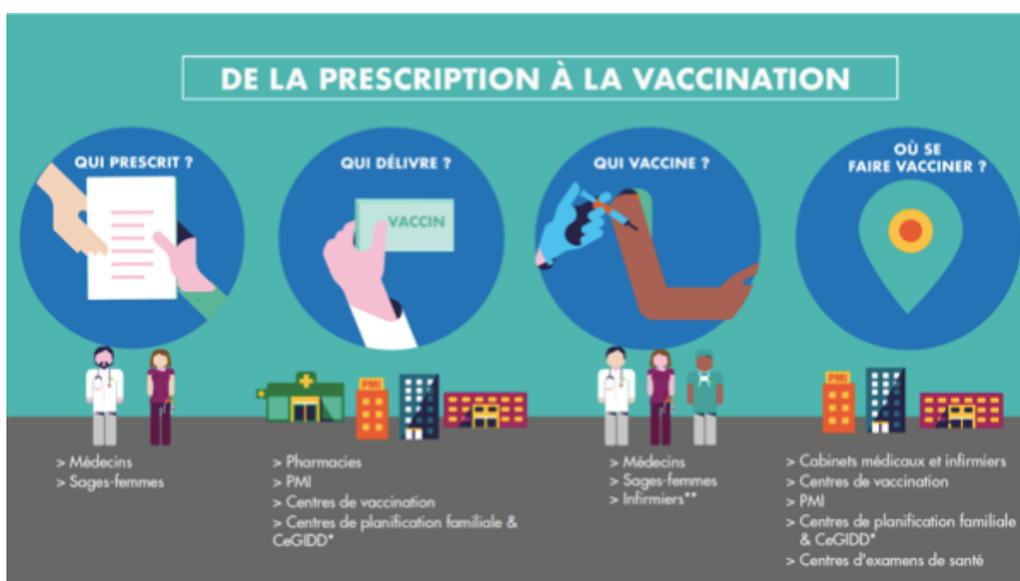
Fortes des retours positifs des étudiant.e.s, des institutions partenaires, des élu.e.s et des autorités de tutelle, la MSA souhaite aujourd'hui déployer ce dispositif sur l'ensemble du territoire.

CNGE : EXPÉRIMENTATION DES STOCKS DE VACCINS

Depuis 2019, le CNSF et le CNGE (Collège National des Généralistes Enseignants) travaillent sur l'expérimentation de mise en place de stocks de vaccins. Ce projet s'inspire de nos voisins européens. En effet, au Royaume-Uni où le système de santé est très centralisé, l'État achète les vaccins. Les médecins se les procurent en fonction de leur patientèle. En Suisse, les généralistes achètent eux-mêmes les vaccins, les facturent aux patients qui se font ensuite rembourser par l'assurance maladie. En Suède et en Finlande, l'État achète les vaccins pour les centres de santé où exercent la plupart des médecins généralistes. En Belgique, lors de l'épidémie de grippe A(H1N1) de 2009, des stocks de vaccins ont été mis à disposition chez les médecins généralistes.

3 régions ont été sélectionnées dans le cadre de cette expérimentation : PACA, Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire.

L'expérimentation devait débuter en 2020 mais fut reportée en 2021 à cause du contexte de crise sanitaire. Il y a néanmoins eu 4 réunions avec l'équipe "Article 51", la CNAM, le CNSF, les ARS, et les représentant.e.s de la pharmacie.



/// PRÉVENTION SAGE-FEMME : LES PIPELETTES

Le CNSF collabore avec l'association [Prévention Sage-Femme](#) dans le cadre du projet de tchat « [Les Pipelettes](#) ».



Un tchat destiné aux adolescentes et jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans, sur le thème de la santé sexuelle, la contraception, la prévention d'infections sexuellement transmissibles, la vaccination, entre autres messages de conseil en santé et prévention... avec des sages-femmes. C'est une réponse, un échange avec un.e professionnel.le médical.e : ce qui garantit une expertise, mais aussi une pratique, du respect, du secret, un échange.

150 sages-femmes se sont porté.e.s volontaires pour participer bénévolement à l'aventure et animer le tchat, suite à la diffusion de la vidéo de recrutement lors des Journées Sages-Femmes 2020.

Le lancement du tchat est prévu pour le mois de mars 2021, mais nous continuons de répondre à des appels à projet à la recherche de financement pour pérenniser le projet et organiser les tournées des plages, des festivals et les interventions dans les collèges et lycées afin de sensibiliser un grand nombre de jeunes femmes.

Ce projet est également rendu possible grâce au soutien de nos partenaires : la Fondation MACSF, la Fondation AFNIC, le Fonds EIG et la Fondation du Crédit Agricole qui sont aussi impatient.e.s que nous que ce projet voit le jour.

/// PARTENARIAT PRIVÉ : PAMPERS

Pampers a contacté le CNSF dès 2019 dans l'objectif de le soutenir sur le long terme. Suite à la première vague de la Covid-19, Pampers a d'autant plus souhaité apporter son soutien aux sages-femmes via le Collège.

C'est ainsi que Pampers a été le premier partenaire avec le Fonds de Soutien Sages-Femmes, ce qui s'est illustré par un spot publicitaire sur toutes les chaînes de télévision courant du mois de juin.

Leur don a notamment permis au CNSF de pouvoir recruter sa première salariée, dont la mission est de coordonner les différents projets du CNSF et donc de soutenir au quotidien les bénévoles.

De nombreux projets sont prévus pour 2021 dans le cadre de ce partenariat, en particulier pour soutenir la recherche en maïeutique et la formation des sages-femmes.

PROJETS 2021



/// PUBLICATION DES RPC

2021 sera l'année de présentation des Recommandations pour la Pratique Clinique (RPC) "Les interventions en période périnatale", à l'occasion des Journées Sages-Femmes, les 22 et 23 mars prochains, dans un format 100% digital.

Deux jours de tables rondes avec des expert.e.s de la périnatalité sont prévus afin d'aborder les différentes questions qui ont mobilisé nos chercheur.e.s ces trois dernières années. Suite à cette communication orale pendant le congrès, les RPC seront également publiées au format papier.

/// DIFFUSION DU MOOC ACCOUCHEMENT

Après plus de 2 ans de préparation, le MOOC accouchement sera enfin diffusé en 2021. Accessibles librement, les cours s'adresseront en priorité aux sages-femmes, aux gynécologues-obstétriciens, aux pédiatres, aux infirmier.e.s puéricultrices, aux étudiant.e.s en médecine et en maïeutique, aux cadres administratifs, aux femmes et aux co-parents.

/// LANCEMENT DES PIPELETTES

La formation des 150 sages-femmes qui se sont porté.e.s volontaires à titre bénévole pour animer le tchat Les Pipelettes est en cours, afin d'assurer le lancement au printemps 2021.

/// LOBBYING POUR REFONTE DES DÉCRETS DE PÉRINATALITÉ

Le CNSF continue à être auditionné avec ses expert.e.s de manière à faire valoir la proposition "Une femme, une sage-femme" et à défendre un exercice de la maïeutique bienveillant auprès de toutes les femmes, couples, et nouveaux-nés.

REVUE DE PRESSE



10/02/2020 - La Maison des Maternelles sur France 5 - [Interview Adrien Gantois : Les politiques méprisent le métier de sage-femme](#)

17/03/2020 - Libération - [Les libéraux en difficulté](#)

17/03/2020 - Hospimedia - [La télémédecine se met à l'heure du Coronavirus](#)

17/03/2020 - Santé Magazine - [Coronavirus : un nouveau-né testé positif au Royaume-Uni](#)

19/03/2020 - Libération - [Covid-19 : qu'est-il prévu pour les femmes enceintes pendant le confinement ?](#)

19/03/2020 - Parents - [Coronavirus, fin de grossesse et accouchement : on fait le point](#)

19/03/2020- Hospimedia - [Les sages-femmes organisent le parcours ville/hôpital en contexte d'épidémie](#)

25/03/2020 - Doctissimo - [Accoucher : la peur de la solitude, le blues de l'abandon](#)

30/03/2020 - France info Guadeloupe - [Coronavirus : la rigueur des nouvelles procédures d'accouchement désappointe les futures mères](#)

06/05/2020 - La Maison des Maternelles sur France 5 - [Déconfinement - Adrien Gantois fait le point](#)

12/05/2020 - Doctissimo - [Covid-19 : les sages-femmes informent les femmes enceintes avec un nouveau site](#)

03/06/2020 - APM News - [Plus de 40% des sages-femmes cliniciennes salariées souffrent de burnout](#)

04/06/2020 - Hospimedia - [42,3% des sages-femmes souffrent de burnout](#)

13/07/2020 - Le Monde - [Coronavirus : Avortements et assistance médicale à la procréation perturbés par la crise](#)

23/07/2020 - Marie-Claire - [Stress et isolement décuplés : les futures et jeunes mères ont souffert pendant la crise de Covid-19](#)

26/07/2020 - France 24 - [Après le Covid, le Ségur de la Santé porte le coup de grâce aux sages-femmes](#)

23/08/2020 - Le Parisien - [Pour un plan de santé national de lutte contre l'endométriose](#)

28/09/2020 - Huffington Post - [Accoucher avec le masque : des témoignages accablants, des recommandations pour limiter la pratique](#)

29/09/2020 - Magic maman - [#StopAccouchementMasqué : des femmes dénoncent une forme de violence obstétricale](#)

29/09/2020 - LCI - ["J'ai manqué de tourner de l'œil": le calvaire de ces femmes obligées d'accoucher masquées](#)

30/09/2020 - Parents - [Accoucher avec un masque : des femmes témoignent et dénoncent une forme de violence obstétricale](#)

30/09/2020 - BFM TV - [Coronavirus : les mères bientôt dispensées de porter un masque pendant l'accouchement ?](#)

30/09/2020 - Terrafemina - [Accoucher avec un masque, une "violence obstétricale" ?](#)

01/10/2020 - Magic maman - [Le port du masque, bientôt banni pendant l'accouchement ?](#)

03/10/2020 - Sud Ouest - ["J'étouffais" : le port du masque pendant l'accouchement fait débat](#)

03/10/2020 - Grazia - [#StopAccouchementMasqué : les femmes dénoncent une forme de violence obstétricale](#)

03/10/2020 - Courrier Picard - [Coronavirus : accoucher masquée, un moment pas forcément bien vécu](#)

07/10/2020 - France 3 Paris - [Covid-19 : les accouchements "masqués" font débat](#)

10/10/2020 - L'Obs - [« Au moment de la poussée, j'inspirais et mon masque, imbibé de sueur, s'enfonçait dans ma bouche »](#)

15/10/2020 - Terrafemina - [Pourquoi elles veulent accoucher sans péridurale](#)

16/10/2020 - France 3 Corse - [Covid et port du masque : "Je n'ai pas vécu un accouchement normal"](#)

16/10/2020 - Ouest France - [Covid-19 : L'accouchement masqué divise les maternités, les naissances à domicile plus nombreuses](#)

28/10/2020 - Huffington Post - [Accoucher avec le masque? Les recommandations officielles n'ont rien arrangé](#)

30/10/2020 - Doctissimo - [Accoucher en période de coronavirus](#)

30/10/2020 - Le Figaro - [Le Collège National des Sages-femmes ne recommande pas le port du masque pendant les accouchements](#)

02/11/2020 - Doctissimo - [Coronavirus : enceinte, comment est assuré mon suivi de grossesse ?](#)

02/11/2020 - Marie Claire - ["J'étais incapable de respirer, donc de pousser" : accoucher masquée, une injonction de plus pour les femmes](#)

05/11/2020 - Magic maman - [Port du masque pendant l'accouchement : bientôt des recommandations du gouvernement ?](#)

09/11/2020 - Libération - [La salle d'accouchement va-t-elle devenir une zone de non-droit ?](#)

09/11/2020 - Parents - [Reconfinement : quelles sont les recommandations pour le suivi de grossesse, les accouchements et les FIV ?](#)

10/11/2020 - Doctissimo - [Coronavirus : Port du masque pendant l'accouchement, quelles sont les recommandations ?](#)

10/11/2020 - Actu.fr - [Covid-19 : le masque n'est pas obligatoire pendant l'accouchement](#)

11/11/2020 - Libération - [Accoucher avec un masque : « Si on ne protège pas le personnel, il n'y en aura bientôt plus »](#)

12/11/2020 - Terrafemina - [Non, le masque n'a pas à être imposé aux femmes qui accouchent](#)

19/11/2020 - RTBF - [Les femmes ne doivent pas porter de masque quand elles accouchent](#)

03/12/2020 - France Inter - [Naissance : accoucher à la maison ou pas ?](#)

03/12/2020 - L'Obs - Tribune : [« Sage-femme, je n'ai jamais consenti à devenir maltraitante malgré moi »](#)



Collège National des Sages-Femmes de France
Hébergé au RSPP, 52 boulevard de Magenta, 75010 PARIS